

Communauté de communes

# L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## SEANCE DU MERCREDI 03 AVRIL 2024

N° 26-2024

**Objet : Remplacement d'un représentant de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie au sein d'un organisme extérieur**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-1, articles L 2121-21 et L 2121-22,

Vu la délibération N° 29-2020 du Conseil communautaire en date du 11 juillet 2020 portant désignation des représentants de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie au sein des organismes extérieurs,

Vu la démission de Madame Sylvie MERIAUX effective à compter du 04 mars 2024,

Vu la note explicative de synthèse,

Considérant que Madame Sylvie MERIAUX était la représentante de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie au sein d'un organisme extérieur,

Considérant que les dispositions de l'article 142 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004, reprises à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettent aux organes délibérants de procéder à la désignation de leurs représentants à main levée,

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,**

**Article 1<sup>er</sup> :** Remplace Madame Sylvie MERIAUX par Madame Chantal LOUISE-ADELE au sein du Conseil d'Administration du Collège Georges Brassens en qualité de titulaire.

**Article 2 :** Dit que la présente délibération sera notifiée à Madame la Principale du Collège Georges Brassens.

**Délibération adoptée à l'unanimité,**

Fait à Brie-Comte-Robert, le 04 avril 2024.

Le Président

Jean **DAVIOLETTE**.





Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 03 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-neuf heures et une minute, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt-huit mars deux mille vingt-quatre s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

### Etaient présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, LABRUYERE (*arrivée à la délibération N° 26-2024*), LAFORGE, LOUISE-ADELE, NOEL, SANTIN, SAUVIGNON et Messieurs BEZOT, CHEVALIER, COLLON, COULOUMY, DARMON, DENION, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, RALLIERE, SAMANIEGO, SAUVIGNON, VILLAÇA, WOF SY.

### Etaient représentés :

Madame GONZAGUE pouvoir à Monsieur WOF SY.  
Madame MOLINERIS pouvoir à Monsieur COLLON.  
Madame ROLLET pouvoir à Monsieur VILLAÇA.  
Madame VINIT pouvoir à Monsieur BEZOT.  
Monsieur PRUVOT pouvoir à Madame BROCHARD.  
Monsieur SERGEANT pouvoir à Madame SANTIN.

### Etaient absentes excusées :

Madame BOYER et Madame LABRUYERE (*absente jusqu'à la délibération N° 25-2024 comprise*).

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **22** (*jusqu'à la délibération N° 25-2024*) puis **23**

Membres excusés et représentés : **6**

Membres absents non représentés : **2** (*jusqu'à la délibération N° 25-2024*) puis **1**

### Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 13 mars 2024.